



RECRUTEMENT – SEPTEMBRE 2020

Après 22 années à la Direction de l'Harmonie de Marbaix-Taisnières, M. Gérard HALLANT a annoncé qu'il mettait fin à ses fonctions. Les Musiciens de l'Harmonie sont à la recherche de son remplaçant.

L'Harmonie de Marbaix-Taisnières est un regroupement de deux Associations (Fanfare Marbaisienne et Fanfare de Taisnières-en-Thiérache), qui ont uni leurs forces pour créer une Harmonie. Son Président est M. Régis GONTIER. A ce jour, elle compte une trentaine de musiciens amateurs âgés de 16 à 70 ans. Soutenue par les Municipalités de Marbaix et de Taisnières-en-Thiérache au travers d'une subvention annuelle, de soutien moral et matériel, l'Harmonie administre une Ecole de Musique d'une quinzaine d'élèves dont la gestion est confiée à un Directeur, M. Gaëtan MORTIER.

L'Harmonie répète tous les vendredis soir de 20h à 22h dans les salles allouées par les 2 communes. (2 interruptions sont habituellement pratiquées : période estivale et période des fêtes de fin d'année)

L'Harmonie participe activement aux défilés et commémorations patriotiques (8 mai, 14 juillet, 11 novembre) et assure une prestation pour 2 défilés dans une commune voisine.

Sont inscrits au planning annuel 4 concerts incontournables et d'autres concerts ou aubades dans le cadre d'échanges avec d'autres Harmonies ou rémunérés.

Nous recherchons notre nouveau Directeur Musical (ou Chef) pour l'Harmonie.

Caractéristiques du poste :

- ☐ Assurer la continuité du planning actuellement pratiqué (descriptif ci-dessus). Des ajustements sont possibles en fonction des disponibilités et du contexte.
- ☐ Le choix du programme musical et artistique est entièrement confié au Directeur.
- ☐ Une étroite collaboration avec le Directeur de l'Ecole de Musique est demandée.
- ☐ La participation aux réunions du Comité est également demandée. (Environ 1 réunion par mois)
- ☐ Au-delà de la technique, nous recherchons quelqu'un avec la capacité d'animer un groupe et de maintenir une ambiance conviviale.
- ☐ La prise de fonction est souhaitée le plus vite possible.
- ☐ La rémunération est forfaitaire lissée sur les 12 mois et gérée via le CEA URSSAF (Contrat Emploi Associatif)

Modalités de recrutement :

Envoyer lettre de motivation, CV, prétentions financières :

- Par courrier à :

M. Régis GONTIER,
Président de l'Harmonie de Marbaix-Taisnières
1, rue de la Berlière
59244 Grand Fayt

- Ou par mail à : genevieve-regis@orange.fr